

INFOS MOBILITÉ

90 MINUTES POUR LA MOBILITÉ | PÉTROLE : LE DÉBUT DE LA FIN ?

Le mardi 12 mai 2009, de 12 à 14h00
(lunch prévu), à l'UWE.

"Tout comme l'âge de pierre ne s'est pas terminé faute de pierres, l'âge du pétrole ne se terminera pas faute de pétrole" (Scheikh Yamani, Ministre saoudien du pétrole de 1962 à 1986). Mieux vaut pourtant préparer une transition en douceur que d'aller vers une rupture brutale. Cela ne pourra se faire sans économies d'énergie et sans utilisation de l'ensemble du bouquet énergétique. Orateur : Gaetan Vande Werve, Fédération pétrolière belge
Infos et inscription (gratuite mais obligatoire) : 010/48.94.05, lydie.sollanders@uwe.be, www.uwe.be/mobilite



B2B EN FLANDRE : ENTREPRISES EN VISITE CHEZ LES VOISINS...

L'inconnu fait peur. C'est vrai dans la vie de tous les jours. C'est vrai aussi dans le monde des entreprises. Afin qu'entrepreneurs wallons et flamands puissent mieux se connaître, les organisations d'employeurs (UCM, UWE, UNIZO et Voka) ont lancé l'initiative "B2B en Flandre" (plus d'infos sur www.b2bvlaanderen.be et www.b2bwallonie.be), dont l'édition de cette année est entièrement consacrée aux initiatives logistiques innovantes dans les entreprises. Les dates et lieux des prochaines visites sont détaillés sur www.uwe.be/mobilite.

SUIVRE SES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ : Un outil pratique à disposition des

Vos factures d'énergie vous semblent anormalement élevées ? Pour surveiller tout dérapage dans les consommations énergétiques de votre entreprise, la Cellule des Conseillers en Environnement a élaboré un tableur Excel, simple et efficace.

Nathalie PAQUET

Qu'elle produise des tuyaux, réalise des sites internet, ou assurent le transport de marchandises, chaque entreprise souhaite maîtriser ses coûts en énergie. Et chaque entreprise aimerait voir diminuer sa facture de consommations...Encore faut-il la comprendre. Car pour mieux contrôler ses consommations, il est indispensable de les suivre régulièrement. Dans cette optique, la Cellule des Conseillers en Environnement de l'UWE a élaboré différents outils, sous forme de tableurs Excel, afin d'aider les entreprises à suivre facilement leurs consommations (électricité, mazout, gaz, mais aussi eau). Des conseillers se déplacent régulièrement en entreprise pour présenter ces outils. La personne qui, au sein de l'entreprise, est responsable en énergie est alors invitée à encoder les données des factures issues de deux dernières années dans le tableur. Ce dernier génère des graphiques qui

permettent de visualiser toute situation anormale, souvent représentée par un pic. Ensemble, le responsable et le conseiller identifient les éventuels problèmes : défaillance d'un équipement électrique, erreur de facturation...

Eric Le Fort, Conseiller en Energie, témoigne : "Les factures d'électricité se révèlent complexes. Nous aidons donc les entreprises à en extraire les paramètres importants à suivre. Par exemple, l'évolution des consommations, en heures pleines et en heures creuses. Lorsqu'une entreprise ne travaille ni la nuit, ni le week-end, on s'assure que les consommations en heures creuses sont basses. Si ce n'est pas le cas, on vérifie que des machines ne restent pas allumées inutilement".

Le tableur permet également de constater ce que l'électricité coûte quotidiennement à l'entreprise. "Certains sont très surpris du



© Belpress

ÉCLAIRANT e à entreprises

coût élevé, explique Eric Le Fort. Mais on peut parfois diminuer le montant de la facture. Ainsi, dans notre outil, nous avons intégré un graphique concernant le cosinus phi. Si ce paramètre est inférieur à 0,9, l'entreprise paie un supplément, comme une taxe, à son distributeur d'électricité. Ce paramètre indique en fait un déphasage entre le courant tiré au réseau et la tension.

Pour le réguler, il suffit d'installer une batterie de condensateurs". Et c'est bien là tout l'intérêt de ce tableur : révéler des problèmes pour concevoir des solutions. L'entreprise dispose d'un outil efficace pour surveiller ses consommations à l'avenir, détecter rapidement toute éventuelle défaillance et y remédier. "Après notre passage, il reste à l'entreprise à assurer le suivi de l'encodage", ajoute le Conseiller. L'encodage mensuel ne nécessite pas plus de 5 minutes par mois. A ce niveau-là, c'est certain : pas de gaspillage d'énergie. Les différents tableurs de suivi (pour

**CINQ MINUTES PAR MOIS ET
DES ÉCONOMIES À LA CLÉ.**



le gaz naturel, pour le mazout et pour l'électricité basse et haute-tension) peuvent être téléchargés sur le site www.energie-entreprise.be.

Plus d'infos : David Le Fort 010/47.19.43, david.lefort@uwe.be ■

Jean DIRKX, vous êtes directeur général de la SA Travex, société nivelloise active dans la tuyauterie et la maintenance industrielles. Depuis décembre 2008, vous utilisez le tableur Excel de suivi d'électricité. Ce suivi exige-t-il beaucoup de temps ?

Absolument pas, je consacre 3 à 4 minutes à l'encodage lorsque je reçois ma facture. Et lorsque l'on est venu me présenter ce tableur dans mon entreprise, j'ai pris environ un quart d'heure pour enregistrer mes premières factures. **Pourquoi vous êtes-vous lancé dans ce suivi ?**

Je me doutais que nous avions un problème de consommation, de cos phi plus exactement, mais avant de mettre en oeuvre quelque chose, je voulais le vérifier. Puis, une conseillère en environnement de l'Union Wallonne des Entreprises m'a proposé ce service. C'était donc l'occasion de réaliser un suivi rigoureux. Vu que ce tableur recense les consommations mois par mois, cela permet aussi de contrôler s'il n'y a pas de défaillance particulière. Ici, ce n'est pas le cas. Maintenant, je vais pouvoir agir pour réguler ce cos phi et donc diminuer le montant de ma facture.



ECO CONSEILS

**LES CONSEILLERS ENERGIE DE L'UWE :
UN REGAIN D'ÉNERGIE POUR
VOTRE ENTREPRISE !**

Les Conseillers "Energie" de l'UWE ont pour objectifs de vous aider à maîtriser et comprendre vos consommations, vous aider à développer votre projet énergétique, répondre aux questions que vous vous posez en matières de certificats verts, primes énergétiques, chaudières, cogénération... et vous orienter vers les personnes adéquates. Les Conseillers "Energie" animent également un site Internet (www.energie-entreprise.be) bourré d'infos pratiques pour vous aider dans vos démarches et projets énergétiques : vous y trouverez notamment des conseils et outils pour diminuer vos factures et des informations sur les aides et primes disponibles. Les Conseillers en Energie sont gérés par l'UWE et financés par la Région wallonne, à l'initiative du Ministre ayant l'Energie dans ses attributions. Plus d'infos : Olivier Cappellin (olivier.cappellin@uwe.be) et David Le Fort (david.lefort@uwe.be) 010/47.19.43



**A VOS AGENDAS : ATELIER SUR
L'UTILISATION RATIONNELLE DE
L'ÉNERGIE EN ENTREPRISE**

Le 13 mai 2009 La Cellule des Conseillers en Environnement et les Conseillers en Energie organisent à Namur (Loyers, Bâtiments Burogest) un workshop consacré à l'utilisation rationnelle de l'énergie en entreprise. Objectif : offrir et construire des pistes de solutions afin d'utiliser plus rationnellement l'énergie en entreprise. Au programme, trois ateliers sur le suivi des consommations, la modification des installations techniques ou la sensibilisation du personnel, avec des témoignages d'entreprises à la clé. Plus d'infos : 010/47.19.43, conseillers@uwe.be